

FORMULAIRE DE DROIT A L'IMAGE



Autorisation de droit à l'image et d'utilisation de l'image des véhicules

Association GUYARUN – Événements sportifs automobiles

Nom du participant :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Article 1 – Objet de l'autorisation

Le participant autorise l'association **GUYARUN**, organisatrice des événements automobiles auxquels il participe, à capter, utiliser, reproduire et diffuser :

- Son image (visage, silhouette, gestes, voix) prise dans le cadre des événements (courses, remises de prix, préparatifs, etc.)
- L'image de son véhicule, que ce soit à l'arrêt ou en action, durant les phases de compétition ou d'exposition

Article 2 – Supports de diffusion

Les images pourront être utilisées, sans limitation de durée ni de territoire, dans les contextes suivants :

- Publication sur le site web officiel de l'association (www.guyarun.fr)
- Diffusion sur les réseaux sociaux de l'association (Facebook, Instagram, YouTube, etc.)
- Affiches, flyers, supports promotionnels ou de communication des événements
- Vidéos récapitulatives, photos souvenirs, diffusions presse ou TV locale
- Présentation à des partenaires, sponsors ou institutions

Article 3 – Gratuité

La présente autorisation est consentie **à titre gratuit**, sans contrepartie financière, pour la durée légale des droits, y compris pour une utilisation future dans le cadre d'archives ou de rétrospectives.

Article 4 – Respect de la vie privée

GUYARUN s'engage à ne pas utiliser les images dans un contexte pouvant porter atteinte à la dignité ou à la vie privée des participants, ni à détourner leur usage de manière préjudiciable.

Article 5 – Révocation

Le participant peut, à tout moment, demander par écrit le retrait d'une image spécifique, sous réserve de faisabilité technique et des droits déjà engagés.

Fait à :

Le :

Signature du participant :

Lu et approuvé : oui

non